

# couleurs lozère

N°3

MAI 2024

le journal de  
mon Département

Préservation de l'eau

## Pays des sources, la Lozère poursuit sa transition écologique

PAGE 6

PAGE 4

en direct

Échanges entre les élus locaux  
et le PDG de la Poste

PAGE 9

en Lozère

Interview : Cyril Altrazic,  
chef doublement étoilé, assume sa  
terre d'Aubrac dans l'assiette

PAGE 10

en chiffres

Les Archives  
départementales

lozere.fr



  
lozère  
LE DÉPARTEMENT

À vos agendas

**21 mai** : Assemblée générale de la Selo au Parc des loups du Gévaudan à Sainte-Lucie.

**23 mai** : Soirée des Trophées du sport coorganisées par le Département et l'Académie des sports de Lozère, à la salle des fêtes du Conseil départemental, à Mende.

**30 mai** : 2<sup>e</sup> édition de Handi'Loz au lac de Naussac, coorganisée par le Département, le collectif Handicap et le CDSA, avec plus de 200 résidents des établissements d'accueil de la Lozère. Défis et découverte sportive toute la journée.

**31 mai** : 2<sup>e</sup> édition des Assises du handicap, journée réservée aux professionnels sur le thème « Les avancées technologiques et l'IA au service de l'inclusion ». Le grand témoin est le neurologue Lionel Naccache.



JEUNESSE

**Premières pages**

La Médiathèque départementale, en collaboration avec les bibliothèques poursuit cette opération depuis 9 ans. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la lecture dès leur plus jeune âge.

Environ 100 rendez-vous ont lieu partout en Lozère jusqu'à fin août. Consultez le programme sur [biblio.lozere.fr](http://biblio.lozere.fr)

Découvrir les événements du Portail Culturel de la Lozère



MUSIQUE

**Concert à cordes - EDML**

Vendredi 24 mai à 19 h, à la salle polyvalente de Chanac, venez écouter le concert de l'École départementale de Musique de Lozère, l'entrée est gratuite, venez nombreux !



SPORT

**MENDEKIDEN**

**le samedi 25 mai à Mende**

Nouveauté dans le domaine de la course à pied, ce marathon relais vous fera courir la distance mythique avec les équipiers de votre choix !



sommaire

en direct  
**Actualités**  
PAGE 4

en détail  
**Pays des sources, la Lozère poursuit sa transition écologique**  
PAGE 6

en Lozère  
**Interview : Cyril Altrazic**  
PAGE 9

**Archives départementales**  
en chiffres  
**Les Archives départementales**  
PAGE 10

en débat  
**Tribunes**  
PAGE 11

en séance  
**C'est voté !**  
PAGE 12





## SOPHIE PANTEL

PRÉSIDENTE  
DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL

*Rapport Woerth : quoi de nouveau pour les Départements ?*

La décentralisation est le processus consistant pour l'État à transférer au profit des collectivités territoriales certaines compétences et les ressources correspondantes.

Ces dernières années nous avons connu beaucoup de déconcentration qui est une atteinte au principe de libre administration des collectivités et nous a parfois transformés en satellite ou auxiliaire de l'État.

Eric Woerth, désormais Député Renaissance, a été chargé par l'exécutif d'une réflexion sur la décentralisation ; j'ai eu l'occasion d'être auditionnée avec d'autres collègues présidents à l'Assemblée des Départements de France, puis ce dernier nous a fait un retour de ses propositions, remises au Président de la République, qui pourraient impacter la strate départementale.

Ce dernier défend la clarification, c'est-à-dire que « les collectivités fassent ce qu'elles doivent faire et pas plus » ; nos acteurs locaux savent bien, dans nos territoires, que ce sont très souvent les financements croisés qui permettent à un projet d'aboutir !

Ce dernier défend aussi le conseiller territorial en faveur d'une représentation départementale. Les ordinateurs à Beauvau tournent...

En ce qui concerne les Départements, sur la prise en charge du grand âge, il est préconisé de mettre fin à la double tutelle Départements / Agences régionales de santé, de laisser à ces dernières la tutelle Ehpad et pour les Conseils départementaux le domiciliaire ; à l'heure où nous allons rentrer dans le dur concernant la démographie médicale, les CD récupérerait la médecine scolaire ; les Départements deviendraient la collectivité des réseaux, une bonne chose au vu de la capacité contributive des communes en montagne. Sujet de divergence forte : la compétence tourisme, qui est à ce jour seulement vue par le prisme économique et pourrait donc être dévolue aux seules Régions. À travers le tourisme, c'est aussi notre identité, notre terroir, nos produits agricoles... qu'il faut promouvoir et défendre. Qui mieux que le Département pour ce faire ?

Avec les collègues Présidents, nous avons pu souligner l'importance d'une juste répartition des moyens, en tenant compte des spécificités locales, notamment celles du monde rural ; l'importance d'avoir de la visibilité, éviter un big-bang qui désorganiserait les territoires, le respect des engagements financiers et du « qui commande, paye ! » pour améliorer le principe de compensation aux collectivités des charges transférées.

Enfin, j'ai pu défendre la nécessité de permettre et de créer un pouvoir de décision local afin d'adapter des mesures. Lors d'un audit par le Sénat, j'ai pu évoquer des adaptations concernant l'eau, le RSA et la téléphonie mobile et son itinérance. Plusieurs pistes ont aussi été évoquées au sein de l'Assemblée des Départements de France : réexamen régulier des ressources attribuées par l'État dans le cadre d'un transfert de compétence ; consolidation du dispositif d'études d'impact afin de connaître ce que va coûter réellement une création, modification ou extension de compétence ; octroi d'un pouvoir réglementaire aux collectivités ; protection au niveau constitutionnel la fiscalité locale ; permission aux Préfets, en accord avec l'exécutif départemental, « d'adapter l'action de l'État aux réalités et aux projets locaux ».

Il convient maintenant d'attendre les orientations du Président de la République.

À suivre.

en action

## Carte blanche à Patricia Rouffiac-Badaroux

### Préserver nos familles, nos biens et nos entreprises

« Comme nos clients, nous les agents généraux d'assurance sommes confrontés à la multiplication des sinistres d'origine climatique, qui coûtent de plus en plus cher. Aujourd'hui, les agents généraux d'assurance de l'Occitanie



que je représente, participent aux nombreux échanges menés pour réussir l'adaptation du système assurantiel français aux risques climatiques pour ne pas laisser nos clients démunis dans les années à venir », explique la Marvejolaise Patricia Rouffiac-Badaroux, présidente AGEA Occitanie. En Lozère, une vingtaine d'agents généraux d'assurance sont installés au cœur de nos villages, toutes compagnies confondues, pour répondre aux besoins des personnes et des entreprises.

« Nous voulons, par notre expertise et par les réflexions menées avec les professionnels du bâtiment, les experts, les scientifiques,

les économistes et les institutions publiques, renforcer le système d'indemnisation des catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, sécheresse...), poursuit Patricia Rouffiac-Badaroux. Nous sommes convaincus que l'assurance demeurera le moyen indispensable de préserver nos familles, nos biens et nos entreprises. »

Un agent général d'assurance, est un spécialiste de l'assurance qui, dans le cadre de ses contrats, accompagne jour après jour ses clients, dans leurs projets, leurs changements de la vie, ainsi que dans le règlement de leurs sinistres.



#SERVICEPUBLIC #INAUGURATION

## Échanges entre les élus locaux et le PDG de la Poste

Interpellée par de nombreux élus locaux sur la présence postale territoriale, Sophie Pantel, Présidente du Conseil départemental, avait pris l'initiative de convier Philippe Wahl, PDG de la Poste à venir en Lozère dès le printemps dernier. Mais deux premiers rendez-vous avaient dû être reportés et une nouvelle date avait été fixée à l'occasion du congrès des Départements de France, à Strasbourg.

Le vendredi 12 avril, la visite a débuté, en fin de matinée, par l'inauguration du bureau de poste à Mende. La Présidente a ensuite invité le PDG de la Poste au Conseil départemental à un temps de travail en présence du Préfet de la Lozère, des parlementaires, des présidents des associations des maires de la Lozère (AMF48 et AMFR48) et du président de la Commission départementale de la présence postale de Lozère (CDPTT Lozère).

Un temps d'échange portant sur « la transformation de la Poste en Lozère » a également eu lieu avec les maires et les présidents de communauté de communes à la salle des fêtes du Département. Une prochaine réunion de la CDPTT va être tenue avant l'été pour procéder à des ajustements.



#CITOYENNETÉ #CDJ

## Les élèves de 4<sup>e</sup> du collège de Villefort reçus au Département

Didier Couderc, conseiller départemental du canton de Saint-Étienne-du-Valdonnez, a accueilli, à l'Hôtel du Département de la Lozère, une vingtaine d'élèves de 4<sup>e</sup> du collège Odilon-Barrot de Villefort, Romain Fauconnier, leur professeur d'histoire-géographie et éducation civique et morale, et un accompagnateur.

Sarah Biarnes et Naoual Margot, élues au Conseil départemental des jeunes (CDJ) étaient présentes parmi

les collégiens. Elles ont présidé la séance aux côtés de Didier Couderc. Ce dernier leur a expliqué son rôle, celui de l'assemblée départementale et le fonctionnement de la collectivité.

Durant la journée, le groupe s'est également rendu au tribunal de Mende et aux archives départementales.

Citoyens de demain, ils ont ainsi partagé un moment enrichissant dédié à l'apprentissage des rouages de notre collectivité et de la citoyenneté.



#NUMÉRIQUE #GASTRONOMIE



## La marque « de Lozère » s'offre une nouvelle vitrine

Le miel, la saucisse sèche, la tomme de brebis ou encore la crème de marrons sont des produits reconnus qui font la renommée de la Lozère. Apposée sur les produits d'excellence de notre département, la marque « de Lozère » apporte un gage de qualité et d'authenticité.

Forte de 25 années d'existence, d'une quinzaine de référentiels en place et de plus de 100 adhérents professionnels, la marque collective, animée par Lozère Développement, propose un site internet refondu et modernisé, vitrine gourmande des spécialités « de Lozère ». L'objectif est de montrer ce que la Lozère fait de mieux au travers 4 grandes productions emblématiques : les produits carnés, les produits laitiers, les miels et les productions végétales.

Le travail a été réalisé en collaboration avec AFA Multimédia, agence de communication basée à Bourgs-sur-Colagne et Mathieu Laurent pour les aspects référencement et SEO.

Avec un design épuré et moderne, et une ergonomie intuitive, le nouveau site « de Lozère » est à consulter ici : [www.delozere.fr](http://www.delozere.fr).



Site web  
« de Lozère »

#QUALITEDEVIEAUTRAVAIL #QVCT

## Amélioration des conditions de travail des agents dans les collèges

Dans un souci constant d'améliorer les conditions de travail des agents des collèges, le plan d'équipement en matériel de nettoyage par pré-imprégnation et de centrale de production d'eau ozonée se poursuit.

Dernièrement, les six agents polyvalents du collège des Trois Vallées, site de Florac-Trois-Rivières, ont réceptionné à leur tour sept nouveaux chariots ergonomiques et une centrale de production d'eau ozonée et ont été formés à cette nouvelle méthode de travail.

Les prochains déploiements sont d'ores-et-déjà en cours.



#JEUNESSE # MANGA #TERRITOIRE #UNESCO

## Un manga offert à tous les collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de la zone Unesco

L'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes, territoire inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, et les éditions Belles Balades, se sont associées pour coéditer le premier tome de la collection de mangas « 3.2.1. Go ! : Mystérieuses disparitions dans les Causses et les Cévennes ». Les deux partenaires ont fait le choix du manga, pour communiquer de manière originale, dans un style décomplexé et dans un format plébiscité par les enfants de 8 à 12 ans. Tous les codes du manga sont respectés par Sylvain Bazin, l'auteur, et Cédric Piffard, l'illustrateur. Une bonne façon de sensibiliser les jeunes à leur territoire et au label Unesco. La sortie en librairie a eu lieu le 12 avril. Le manga va être offert à tous les collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de la zone. Les premières distributions ont déjà eu lieu à Vialas, Meyrueis et Florac.



#ROUTES #SÉCURITÉ #INTEMPÉRIES

## Nos routes et nos ponts sous haute surveillance

Avec un printemps pluvieux, les conséquences des épisodes cévenols à répétition, notamment pour nos routes, sont importantes. Une dizaine d'événements conséquents ont eu lieu sur le seul week-end pascal, demandant l'engagement des agents des routes tout au long de ces journées d'intempéries. Depuis, les chantiers se poursuivent sur les : RD 907, RD 984, RD 20, RD998, RD 13, RD 57, RD 907 bis, RD 57, RD 808 et RD 901.



Par ailleurs, après l'effondrement du pont de Chamborigaud chez nos voisins gardois, la Présidente Sophie Pantel a fait le point sur les ouvrages d'art lozériens, lors de l'assemblée départementale du 5 avril. Elle a rappelé que la surveillance comprend le contrôle continu par chaque unité technique, les visites d'évaluation périodiques, tous les 3 ans. Ces contrôles permettent un classement de 1 à 6 (de très bon état à très mauvais état). Les inspections détaillées, réalisées par un prestataire spécialisé, n'enlèvent rien au souci et à la surveillance quotidienne en régie, de même pour les inspections subaquatiques (cette mesure est déléguée).

La surveillance avec un logiciel spécifique et l'utilisation de nouvelles technologies, aboutit à la programmation d'actions d'entretien courant (assurées ou pilotées par les UTCD), d'entretien spécifique et de travaux de réparation. Enfin, il peut être précisé que les ponts classés 6 peuvent donner lieu également à la mise en place d'une surveillance renforcée ou/et à la prise de mesures d'exploitation restrictives ou à leur démolition.

Début avril, sur l'ensemble des 1 100 ponts et 854 franchissements lozériens, le nombre de ponts classés 6 est le suivant : 5 sur délaissés (interdit à la circulation) ; 3 seront en réfection dans les prochains mois.



DOSSIER DU MOIS

# Pays des sources, la Lozère poursuit sa transition écologique

**« LES BESOINS EN EAU EN LOZÈRE POUR LES HOMMES, LES BÊTES ET L'ÉCONOMIE EN GÉNÉRAL EST DE 6 À 7 MILLIONS DE MÈTRES CUBES PAR AN », EXPLIQUE SOPHIE PANTEL, LA PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT. À L'HEURE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET DE LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CE CHIFFRE EST CRUCIAL POUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ MAIS AUSSI L'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS.**

Sachant aussi que comme l'ont indiqué quatre étudiants d'AgroParisTech Montpellier / Master Gestion des interactions Eau et Agriculture face aux Changements globaux dans leur étude des données historiques et des modèles prospectifs de Météo France, la Lozère n'a pas échappé aux premières tendances de changement climatique et va être fortement concernée dans les années à venir. Hausse des températures, du nombre de jours sans pluie, du nombre de jours chauds, du déficit hydrique estival (+ 15 % à un horizon proche et +45 % à un horizon lointain), baisse du nombre de jours de gel, des quantités de neige... Ce contexte va imposer une modification des usages et du partage de l'eau sur l'ensemble du territoire.

910

RESSOURCES  
POUR ALIMENTER :

650

RÉSEAUX

722

CAPTAGES RÉGULARISÉS

## Eau potable : le Département pro-actif depuis plus de 20 ans

« Nous n'avons pas attendu les années de sécheresse et de grande canicule pour agir, poursuit Sophie Pantel. Il y a 20 ans déjà, nous avons ce souci de la préservation de l'eau. La protection des captages d'eau potable - il y a en a un millier en Lozère - a conduit à la création du service associant aides financières et assistance technique aux collectivités : le Satep. » Son pendant pour l'assainissement, collectif et non collectif, et la qualité des rivières est le Satese. Chacun emploie aujourd'hui quatre agents. Dans la foulée a été préparé le Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDDAEP), voté en 2006, réactualisé en 2017 et toujours d'actualité. Il fixe 3 objectifs majeurs : sécuriser la desserte en eau potable, satisfaire l'adéquation entre la ressource et les besoins et fiabiliser la qualité de l'eau distribuée. Les Assises de l'eau, co-organisées en 2017 à l'initiative de la Présidente Pantel et de la Préfète Wils-Morel, ont permis de détailler de nouveaux axes : la création de retenues, la prévention et des pistes plus écologiques.



Remplissage d'un réservoir d'eau potable



Réserve en eau DECI à saint-Germain-du-Teil

Depuis deux ans, le Département apporte également dans le cadre de l'assistance technique une mission de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable. Cette dernière vise à améliorer les performances des réseaux et de définir une stratégie de renouvellement de ceux-ci. En appui à ce travail de planification, le Département a mis en place, un dispositif de soutien aux collectivités pour le renouvellement de réseaux dont la performance est dégradée sur des territoires où les ressources sont tendues.

Dans le cadre des contrats territoriaux, le Département, alors que ce n'est pas une compétence obligatoire, participe fortement aux projets d'importance. « Des projets structurants ont été identifiés dès 2014-2015, mis en œuvre et complétés, poursuit la Présidente du Département. En 2022, pendant la période sèche, là où nous avons été en difficultés et où le Département a dû assurer du portage d'eau pour les communes, ce sont les zones parfaitement bien identifiées où les projets de fonds n'ont pas été menés. La superposition des cartes est criante. » En août 2023, le Département a dû renouveler ses opérations de citernage pour deux communes. 65 transports d'eau (soit 530 m<sup>3</sup> et 130 h de travail pour des agents de la collectivité) ont été mis en place gracieusement pour la commune des Sallèles et du Pont-de-Montvert Sud Mont Lozère. Par ailleurs, le Département a acquis deux citernes alimentaires de 8 m<sup>3</sup>, aux normes pour le transport d'eau potable (coût de près de 25 000 €). Une première est basée sur l'Unité technique de Chanac, la seconde sur celle de Saint-Chély-d'Apcher.

## Des projets structurants cofinancés qui font leur preuves

Aujourd'hui, 15 projets structurants (voir encart ci-dessous) ont été réalisés ou sont en passe de l'être.

Il en reste 10 à concrétiser pour près de 20 M€. Sept sont en cours d'étude (spécifique ou schémas locaux globaux) et trois sont en attente de réalisation, parfois faute de solutions techniques acceptables financièrement ou vis-à-vis de la réglementation. Ces projets sont de diverses nature : interconnexion de réseaux, mobilisation de nouvelles ressources, création de retenues inter-saisonniers...

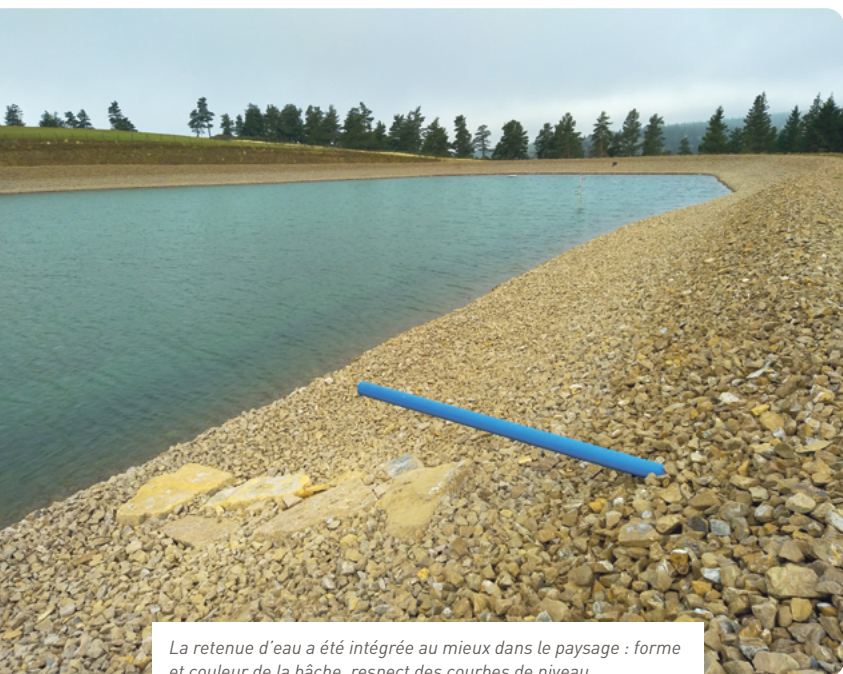
### LES 15 PROJETS EN DÉTAIL :

- Albaret-Sainte-Marie pour 210 000 €
- Fontans pour 310 000 €
- Langogne pour 1,17 M€
- Rocles pour 1,04 M€
- CC du Gévaudan Gabrias Grèzes Palhers et Saint-Bonnet pour 1,54 M€
- Balsièges -Saint-Bauzile pour 236 000 €
- Mont Lozère et Goulet Mas d'Orcières Le Bleyard pour 740 000 €
- SIAEP du causse de Sauveterre pour 2,3 M€
- CC Gorges Causses Cévennes Gorges La Malène pour 520 000 €
- CC Gorges Causses Cévennes Gorges amont pour 605 000 €
- SIAEP du causse Méjean pour 550 000 €
- Prévèchères pour 950 000 €
- Sainte-Croix-Vallée-Française pour 320 000 €
- CC Cévennes au Mont Lozère Saint-Germain-de-Calberte Saint-Martin-de-Boubaux pour 1,22 M€
- Châteauneuf-de-Randon est engagé pour 110 000 €.

## La Défense extérieure contre l'incendie (DECI) développée

Depuis deux ans, le Département appuie les communes dans le diagnostic de leurs points d'eau incendie. Les techniciens du Satep recensent et contrôlent (mesure de la pression statique et du débit) les poteaux incendie. Il en existe plus de 2 000 en Lozère. Ils sensibilisent et forment les fontainiers à leur maintenance. Le Département encourage également, par un financement spécifique, la réalisation de réserves incendie déconnectées du réseau d'eau potable et pouvant garantir la couverture du risque.

Toutes ces mesures mises en œuvre depuis plus de vingt ans ont permis de passer d'un déficit journalier de 6 000 m<sup>3</sup> en 2006 à moins de 3 000 m<sup>3</sup> aujourd'hui. Les efforts doivent se poursuivre selon deux axes : les dix projets structurants restant à mettre en œuvre et l'accompagnement des communes dans la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (en particulier, la chasse aux fuites). Un effort collectif sera également nécessaire pour atteindre une certaine sobriété dans la consommation.



La retenue d'eau a été intégrée au mieux dans le paysage : forme et couleur de la bête, respect des courbes de niveau...

## Causse de Sauveterre : une retenue inter-saisonnière

Le SIAEP du causse de Sauveterre créé en 1968, exerce la compétence eau sur neuf communes : Balsièges, La Canourgue, Chanac, Esclanèdes, Ispagnac, Laval-du-Tarn, Gorges du Tarn Causses, Saint-Etienne-du-Valdonnez, Saint-Bauzile mais avec la particularité qu'il n'y a aucun abonné sur cette dernière commune.

Cela représente une surface de l'emprise foncière de 30 000 ha, 580 abonnés, 260 km de réseaux potable et 19 réservoirs.

Le site d'implantation d'une retenue de stockage inter-saisonnier des excédents des captages des Laubies (plus de 45 000 m<sup>3</sup>) a été arrêté fin 2011. Le projet a été complété par une station de traitement de l'eau potable. Le financement voté en 2017 pour un montant global de 2,3 M€, a été assuré par le Département et l'État à 30 % chacun, 20 % l'Agence de l'eau et autant d'autofinancement. L'inauguration a eu lieu en 2022.

Aujourd'hui, le prix de l'eau sur ce secteur est de 1,52 € HT le m<sup>3</sup>.

## Abreuver les troupeaux sans puiser dans la réserve d'eau potable

*« Chez nous, tout le monde connaît la faiblesse contributive des communes ou des syndicats d'eau. C'est pour ça que le Département a proposé de se substituer, sur du foncier public, pour la création de réservoirs et permettre de mieux appréhender les années qui viennent et cette transition écologique. »*

Ce sont ces projets, en lien avec le monde agricole et la nécessité d'abreuver les troupeaux, qui ont été présentés le 22 mars dernier au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, lors de sa venue sur le causse Méjean à l'occasion de la journée mondiale de l'eau.

L'idée est simple, la Lozère reçoit certains mois de l'année, comme ce dernier mois de mars 2024 par exemple, énormément d'eau de pluie. Mais sur le granit et le schiste, elle ruisselle sans être retenue. Il est impératif de trouver des solutions pour la stocker et la réutiliser en période d'étiage, c'est-à-dire quand les niveaux d'eau sont au plus bas, l'été notamment. Ceci considérant que certains usages de l'eau, comme l'abreuvement des troupeaux, ne nécessite pas d'eau potable.

Au Gaec de Hyelzas, c'est le récent projet partenarial de réservoirs d'eau de pluie pour 36 exploitations qui a été présentées au ministre. Le 31 janvier dernier, un protocole d'accord a été signé entre l'État, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Département, la Chambre d'agriculture, l'association Copage, la Safer Occitanie et la communauté de communes Gorges Causses Cévennes pour équiper les fermes de citernes de récupération d'eau de pluie, de 60 à 200 m<sup>3</sup>.

La première tranche de travaux, ce printemps, équipera huit exploitations pour un volume de 800 m<sup>3</sup>, pour un coût de 337 000 €, cofinancés à 70 % par l'Agence de l'eau. Le Département participe à hauteur de 5 % avec la Préfecture. Le reste de l'opération représente un total de 1,3 M€.

« J'ai attiré l'attention du ministre sur le cavalier législatif de la loi d'orientation agricole, explique Sophie Pantel, la Présidente du Département. Nous avons



*travaillé avec les services de l'État pour créer des réservoirs d'eau sur l'ensemble du territoire. Ces réservoirs sont destinés à la défense incendie (DFCI) et au monde de l'élevage de manière à soulager les réseaux d'eau potable en période d'étiage. Sauf que pour des raisons juridiques, nos collègues de la Côte d'Or ont été déboutés au tribunal. Le ministre a réaffirmé que le bon niveau d'intervention en la matière, c'est le Département et que la loi d'orientation agricole doit leur permettre d'intervenir même s'ils ne sont pas en compétence sur les réseaux d'eau. »*

Le ministre s'est voulu très rassurant à l'issue de la présentation et a confirmé que « la maille départementale est pertinente en terme d'ingénierie et d'élément de simplification ».



# L'interview Cyril Attrazic, chef doublement étoilé, assume sa terre d'Aubrac dans l'assiette

**Le Guide Michelin a rendu son verdict 2024 le 18 mars dernier à Tours. Cyril Attrazic conforte sa deuxième étoile, obtenue l'an passé à Strasbourg, pour son restaurant éponyme à Aumont-Aubrac. Tout en surveillant la préparation du service du jour, dans la nouvelle cuisine toute de noyer, réaménagée dans le prolongement de la salle, inspirant la sérénité, le chef répond à nos questions.**

## QU'EST-CE QUE CETTE DEUXIÈME ÉTOILE A CHANGÉ ?

Quand elle est arrivée, elle nous a rassurés par rapport au travail produit. C'était une reconnaissance. Après, ce qui est important, c'est de cultiver notre style. Mon style aujourd'hui, c'est d'assumer l'Aubrac par la protéine, même si la cuisine se végétalise. Ici, c'est un territoire de race, avec un rapport de confiance exceptionnel à cet élevage. J'assume ça : manger moins de viande mais en manger mieux.

## COMMENT Y PARVEZ-VOUS ?

En France, on ne consomme que de la vache ; c'est un pays de naisseur.

Culturellement, mon beau-père qui était boucher, se faisait toujours garder un mâle, il le faisait castrer et ça devenait le bœuf de Pâques. De mon côté, j'en avais ras-le-bol de cette vache de réforme, très irrégulière. Pourquoi ne pas avoir du bœuf castré toute l'année. Mes cousins éleveurs me fournissent donc 18 à 20 mâles par an. Tous les avants partent au restaurant Chez Linette pour du bourguignon, du pot au feu... La brasserie Le Gabale prend les pièces de bœuf musclées et au gastro, je garde le train de côtés, les filets et faux filets. Nous sommes complètement autonomes, en direct, c'est vertueux. Ça m'a aidé à assumer l'Aubrac.

À côté de ça, on travaille beaucoup les fleurs pour une créativité plus féminine. Nous les cultivons au jardin dès les beaux jours. Nous réalisons aussi beaucoup d'oxydations pour une profondeur aromatique, pour aller chercher d'autres goûts.

## QUI SONT VOS AUTRES FOURNISSEURS ?

Le bœuf de mes cousins donc, l'agneau Elovel qui est juste incroyable. Beaucoup de cueillettes sauvages aussi, en Margeride, pour les morilles, les cèpes et les girolles. J'ai de très bonnes relations avec les trufficulteurs des gorges du Tarn. Le maraîchage vient de Lodève où je vais au marché tous les samedis. J'y prends aussi la truite de Sylvain Miñana. J'emmène toujours un jeune de ma brigade. C'est important qu'ils rencontrent les gens, qu'ils mettent un visage sur un produit. C'est mieux que les mots, tu vis le truc !

## AUMONT AUBRAC



## Le Café Noémie, nouveau bar à cocktails

Noémie était l'arrière-grand-mère de Cyril Attrazic et de ses cousins, David et Cédric Arnal. Elle a lancé et tenu le restaurant Chez Linette, à partir de 1928 pour une trentaine d'années. Elle donne son nom aujourd'hui au bar à cocktails que David et Cédric ont ouvert le 18 avril dernier, entre l'accueil de l'hôtel Chez Camillou (34 chambres et un spa) qu'ils gèrent et le restaurant gastronomique de Cyril. Une grosse rénovation cet hiver a permis d'homogénéiser l'ensemble. « Nous voulions une ambiance feutrée et conviviale pour mettre en place une prestation de qualité. » Comme les restaurants de la famille, le Café Noémie mettra en avant les produits locaux et la carte évoluera au fil des saisons.



David et Cédric Arnal dans leur nouveau bar.



Cyril Attrazic à la tête d'une équipe d'une quarantaine de personnes sur ses trois restaurants, 55 en été.

## Les Archives départementales



Des documents et des agents

**8,1 km de linéaires (kml)** gérés par **13 agents**

**Juin 1079**

est la date du plus vieux document conservé. C'est un acte pour une donation faite au monastère de Burles (Sainte-Enimie)



Les lecteurs

**450** lecteurs par an pour **6 300** documents consultés (moyenne sur 5 ans)



Le site internet

Avec **12 700 000** pages vues par an (moyenne sur 5 ans), il est le site d'archives départementales le plus consulté.

Les ressources numériques

**4 603 625** pages / images numérisées

dont **3 964 040** consultables en ligne



**+ de 100 000** nouvelles numérisations /an

Consulter les archives  
voir les actualités  
les dates des conférences  
la programmation culturelle  
etc.

[archives.lozere.fr](http://archives.lozere.fr)



Culture et pédagogie - 2023

**4 120 personnes** dont **3 320** adultes et **800** jeunes touchés

**14** actions culturelles et pédagogiques dont

- 1** exposition « Au pays de l'or bleu. Maîtriser, utiliser, préserver l'eau en Lozère »
- 4** publications trimestrielles : 2 lettres d'information, 1 catalogue et 1 livret pédagogique sur l'exposition

**19** activités pédagogiques dont

- 8** ateliers sur site
- 4** ateliers pédagogiques en lignes
- 7** expositions empruntables



Une extension à Mende

**3 295 000 €**

dont 17,3% de subvention :

Etat - Drac Occitanie (570 000 €)

soit **2 275 000 €** investis par le Département

**1 090 m<sup>2</sup>**

pourront bientôt accueillir

**8,1 kml** de plus.

1,3 kml sera transféré dans un premier temps.

## Redonner du pouvoir d'agir aux élus locaux, chiche !

Le Président de la République a confié une mission sur la décentralisation à Eric Woerth, député, ancien ministre du Budget du gouvernement Sarkozy, pour préparer une nouvelle réforme territoriale. Les propositions attendues portent sur 5 points : simplification de l'organisation territoriale ; clarification des compétences ; adaptation des normes ; consolidation des moyens aux collectivités territoriales ; valorisation des fonctions électives locales.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le rapport définitif n'est pas rendu, mais un point d'étape a été présenté aux représentants des élus. Les principes prévus :

- pas de suppression de strates
- une compétence = un financement dédié
- simplifier et contractualiser

Concernant les Départements :

### Compétence sociale

La recentralisation de la protection de l'enfance est sur la table. Pour le reste, la mission évoque la nécessité de « détourner le contour des compétences sociales gérées par les Départements » pour les transférer vers une nouvelle structure juridique (type GIP) qui serait présidée par le(la) Président(e) du Département, avec des conventions d'objectifs signées avec le Préfet.

Point d'alerte : la compétence hébergement des Ehpad serait transférée à l'ARS et les Conseils départementaux se consacraient au maintien à domicile.

La médecine scolaire - maintenant que la pénurie de médecins est là - serait transférée aux Départements, ainsi que les gestionnaires de collèges, excellente chose pour mettre en œuvre la loi Egalim.

### Réseaux

Le Département deviendrait la collectivité des réseaux (eau, électricité...).

### Agriculture

Le Département deviendrait autorité de tutelle des Safer et jouerait un rôle en matière de stratégie foncière. Son rôle serait majeur en matière d'hydraulique agricole, de gestion et prévention des risques d'inondation.

### Renforcement de la notion de chef de file

Toute collectivité identifiée comme chef de file (soutien financier significatif) bénéficierait d'un certain pouvoir réglementaire et d'une plus grande capacité d'organisation.

### Compétences partagées


Maintien pour Sport et Culture, mais alerte sur la perte de la compétence Tourisme, qui est vue uniquement par le prisme de l'économie et donc transférée à la Région, alors même qu'il s'agit de notre identité, de notre territoire.

### Finances

Pas de réponse véritable sur les moyens, dont notamment le financement des Sdis.

Contrairement à ce que réclament plusieurs groupes d'élus, la mission refuse un retour de la clause de compétence générale pour toutes les collectivités.

Nous reviendrons sur ce vaste sujet, important pour une organisation territoriale efficace, pour la démocratie et pour que le citoyen s'y retrouve sur le qui fait quoi.

**Robert AIGOIN,**  
**Président du groupe de la Majorité**  
« La Lozère, Passionnément »  
suivez l'actualité du groupe sur   
« Majorité départementale 48 »

## Prioriser les diagnostics approfondis de nos routes


Le maintien de l'intégrité de nos routes et infrastructures est crucial pour la sécurité et l'efficacité des systèmes de transport en Lozère. Nos routes sont les artères vitales pour la mobilité, le commerce et le tourisme. Avec un relief diversifié et des conditions météorologiques variables, le Département doit relever des défis qui exigent une planification et une exécution méticuleuse des activités de maintenance. Pour garantir la longévité et la fonctionnalité de nos réseaux routiers, une approche diagnostique globale est prépondérante.

Les progrès technologiques offrent des solutions innovantes qui améliorent les procédures de diagnostic. L'utilisation de drones, du LiDAR (Light Detection and Ranging) et autres technologies de télédétection peuvent fournir des données exhaustives sur l'état des réseaux routiers permettant de planifier des interventions ciblées et hiérarchiser les ressources en conséquence.

L'engagement de la communauté peut aussi jouer un rôle important. La remontée des commentaires locaux concernant l'état des routes et les domaines préoccupants peuvent compléter les efforts de diagnostic et favoriser un sentiment d'appropriation des habitants.

Investir dans des mesures d'entretien proactives garantit non seulement la sécurité et la fiabilité des routes, mais génère également des économies à long terme en réduisant les dépenses des interventions d'urgence. Par conséquent, il serait temps d'adopter des innovations technologiques et de favoriser l'engagement communautaire pour une gestion de la maintenance avec résilience et efficacité.

**Jean-Paul POURQUIER,**  
**Président du groupe d'opposition**  
**Droite, Centre et Indépendants**

« Ensemble pour la Lozère » suivez l'actualité du groupe sur  « Ensemble pour la Lozère »

# C'est voté !

au Conseil départemental

Sophie Pantel, Présidente du Département et les élus de l'assemblée départementale ont adopté de nombreuses délibérations, le lundi 13 mai, en commission permanente

L'intégralité de la rubrique « C'est voté » sur le site lozere.fr



## AGRICULTURE

Plusieurs dossiers d'importance concernaient le soutien du Département au monde agricole :

- 19 403 € pour le Comité pour la mise en oeuvre du plan agri-environnemental et de gestion de l'espace en Lozère (Copage) (12 403 €) et la Fredon (7 000 €), organisme à vocation sanitaire de défense contre les organismes nuisibles pour leurs actions d'animation.
- 45 600 € de subventions diverses : pour les syndicats agricoles (10 890 €) ; le groupement de défense sanitaire de l'abeille en Lozère (5 000 €) ; 18 000 € pour l'installation (Point accueil installation et Adear) ; 15 000 € pour le service remplacement ; 20 000 € pour Agri emploi...
- 21 200 € pour diverses manifestations agricoles comme la Fête de la terre ou la Fête des pâturages ;
- 40 000 € pour les Espaces naturels sensibles.

### 1,2 M€

EN FAVEUR DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN D'ACTION 2024

## TOURISME

- 88 500 € de cotisation au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Aubrac.
- 14 000 € du Fonds d'aide au tourisme pour diverses structures publiques ou privées.
- Plus de 15 000 € au comité départemental de la randonnée pédestre
- 20 000 € à la communauté de communes Cévennes au Mont Lozère pour les activités de pleine nature.

## AIDES AUX COMMUNES

Plus de 1,6 M€ ont été votés sur les Contrats territoriaux 2022-2025 dont plus de 700 000 € pour la réhabilitation lourde de logements à Ribennes et le programme exceptionnel AEP-assainissement de Prévencières.

### 205 000 €

POUR L'AMÉNAGEMENT DES RD 809 ET 988 DANS L'AGGLOMÉRATION DE BANASSAC

## ATTRACTIVITÉ

170 000 € à Lozère développement, agence d'accueil, d'attractivité et d'innovation territoriale, pour son plan d'action 2024 et notamment la mise en place des politiques d'attractivité autour de l'alimentation et du numérique..

Le mois prochain

**TOURISME DURABLE : les politiques du Département pour promouvoir notre identité, nos territoires, notre gastronomie... et permettre le meilleur accueil de nos visiteurs.**

lozere.fr

